

Premier, principal, primordial: des adjectifs qui sortent du rang?

Catherine Schnedecker

▶ To cite this version:

Catherine Schnedecker. Premier, principal, primordial: des adjectifs qui sortent du rang?. Langue française, 2002, 136, pp.89-103. hal-00804296

HAL Id: hal-00804296 https://hal.science/hal-00804296v1

Submitted on 25 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Catherine Schnedecker

Premier, principal, primordial: des adjectifs qui sortent du rang?

In: Langue française. N°136, 2002. pp. 89-103.

Abstract

Catherine Schnedecker: Are premier, principal, primordial falling out of line adjectives?

The three adjectival expressions premier, principal, primordial are generally considered as being synonymous. Yet, primordial is close to the so called "qualifiers" whereas premier & principal are not. On the other hand premier & principal present original properties such as bi-valency, "parallel" graduability, partitivity and even performativity, a fact that general studies do not account for preferring giving credence to the idea of an adjectival category. Besides, premier & principal are complementary. Actually, premier comes from a "hierarchy" in the strict sense, unlike principal. It does not only account for the constraints weighing on adjacent nouns but also for the way the relations between a whole and its parts are conceptualized. Premier involving seemingly countables entities connected by a successivity relation whereas principal is operating in a "massiver way on blurred outlined entities".

Citer ce document / Cite this document :

Schnedecker Catherine. Premier, principal, primordial : des adjectifs qui sortent du rang ?. In: Langue française. N°136, 2002. pp. 89-103.

doi: 10.3406/lfr.2002.6474

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2002_num_136_1_6474



Catherine SCHNEDECKER Strasbourg 2, Scolia, Institut Universitaire de France cschnede@umb.u-strasbg.fr

PREMIER, PRINCIPAL, PRIMORDIAL: DES ADJECTIFS QUI SORTENT DU RANG ?1

Introduction

À première vue², les adjectifs *premier*, *principal* et *primordial* sont synonymes. Ils ont en effet un air de famille indéniable dû à un étymon commun, tous trois ³ étant issus d'une racine *primus*⁴, forme reconstituée de °*prismo*, °*pris*-⁵. *Principal* et *primordial* partagent en outre un même suffixe -*al*. Ces éléments expliqueraient, en partie du moins, que ces trois adjectifs permutent dans certains contextes, comme le rappelle J. Giry-Schneider (1997 : 31-35⁶) :

(1) Le sort des prisonniers est le souci (principal+essentiel+primordial +capital+premier) de Marie (J. Giry-Schneider, 1997 : 33)

Des caractéristiques bien banales en somme... Pourtant, leurs similitudes devraient précisément retenir l'attention. Si elles étaient telles qu'on le dit, on s'expliquerait mal une concurrence aussi sévère et l'on peut penser que l'un ou l'autre de ces adjectifs aurait déjà disparu de notre système linguistique. Comme nous allons le démontrer dans cet article, leur coexistence s'explique. D'une part, parce que ces trois unités se distinguent par de nettes différences syntaxiques et sémantiques. D'autre part,

^{1.} Nous remercions notre relecteur pour ses observations pertinentes.

^{2.} Et les dictionnaires le confirment...

^{3.} Premier viendrait de primarius, lui-même dérivé de primus; primordial < primordia (commencement, origine, spéc. : molécules, principes, éléments, origine) < primus (premier) et ordiri (commencer, ourdir); principal < principalis (originaire, primitif, fondamental, capital, qui a trait au prince) < princeps < primus (prime) capere (chasser) = celui qui prend la première place. Pour une analyse de premier, second et dernier en tant qu'ordinaux marginaux, nous nous permettons de renvoyer à C. Schnedecker (2001).

^{4.} Cf. le commentaire étymologique de K. Menninger (1969 : 16) : « The Indo-European preposition pro, 'before', in the superlative degree 'foremost' or in the comparative 'in front of' became the Greek protos 'first'; similarly, Old-Latin pri- for prae, 'before', by way of pri-or, 'the one in front', led to pri-mus, 'foremost', 'first'; whence, naturally, French premier and Italian primo. Through sound shifts from pr > fr and pro >, 'before, for', arose such Germanic forms as the Gothic frum-ists, Anglo-Saxon form-est, English fore-st > first and German $F\ddot{u}rst$, 'lord, prince' » (cf. également p. 172).

^{5.} D'un radical pri- 'en avant', qui contiendrait le suffixe -is des comparatifs.

^{6.} Voir également les définitions du *Petit Robert* : *Premier* (...) qui doit être considéré, satisfait d'abord. \Rightarrow primordial, principal. *Primordial* : qui est le plus ancien et sert d'origine \Rightarrow premier ; qui est de première importance \Rightarrow (...) principal. *Principal* : qui est le plus important, le premier parmi plusieurs. \Rightarrow (...) primordial.

parce que ces différences mettent en cause l'appartenance de deux d'entre eux, premier et principal, aux catégories adjectives traditionnelles.

1. Des adjectifs « à part »

Premier, principal et primordial n'ont pas les caractéristiques des adjectifs qualificatifs « standard ».

Au plan syntaxique, l'argument décisif tient à ce que *premier* et *principal* ne se coordonnent pas avec les adjectifs qualificatifs, ce qui prouve, comme le suggère J.-C. Milner (1967 : 275), « la différence des statuts » :

- (2) *Le pauvre et premier mari de Jeanne (S. Stati, 1979 : 115)
- (3) *Le principal et important objectif

Il en va différemment de *primordial* comme le montrent (4) et (5) encore que les unités qui l'environnent semblent avoir, elles aussi, un statut syntaxique un peu particulier⁷:

- (4) ... cet art primordial et générateur des autres arts... (L. Bloy, Histoires désobligeantes, Frantext)
- (5) ... le truc suprême, irrésistible, indéfectible, primordial et fondamental... (ibid.)

Deuxièmement, ni *premier* ni *principal* ne remplissent les fonctions d'apposition (6) et d'attribut (7) dévolues aux adjectifs qualificatifs, contrairement encore à *primordial* très fréquent dans les constructions impersonnelles (8-9) :

- (6) *(*Premier*⁸, *principal*, *primordial*⁹), ce souci hantait Marie *vs* (Lancinant, sérieux), ce souci hantait Marie
- (7) Cet objectif est *(premier 10 / principal) 11
- (8) Il est *primordial* de définir ce que l'on recherche. (DW 12 1997)
- (9) Ce dernier considère en effet comme *primordial* de créer une valeur économique au profit des actionnaires, sans pour autant perdre de vue l'intérêt du client et des travailleurs. (DW 1997)

S'ils sont tous trois épithètes, ils se positionnement distinctement par rapport au nom, principal s'anté- et postposant sans effet sémantique net (10) alors que la postposition de premier provoque un changement de sens sensible (11) ce qui se traduit, d'une part, par le fait qu'il n'entre pas dans les mêmes systèmes d'opposition (12-13)

^{7.} Pour les adjectifs en -ble, cf. D. Leeman (1992).

^{8.} G. Kleiber (cp) nous a fait observer que premier pouvait le faire dans des énoncés tels que Premier, M. Greene laissa éclater sa joie.

^{9.} Notre relecteur nous fait remarquer la recevabilité de *primordial* dans cette position, avec : *Ce souci*, primordial *pour elle*, *hantait Marie*, moyennant néanmoins quelques réaménagements syntaxiques.

^{10.} Notre relecteur laisse passer Cet objectif est premier tel quel. L'énoncé serait recevable, nous le concédons, dans une situation de contraste du type de : Cet objectif est premier pour Lucie mais secondaire pour Ben.

^{11.} Fait noté par D. Bolinger (1967 : 2) avec *The reason is main et par M. Noailly (1990 : 193) avec ?Cette raison est principale.

^{12.} DW est l'abréviation utilisée pour le corpus en ligne Wortschatz de Leipzig que nous utilisons ici.

et qu'il impose des restrictions différentes sur son nom adjacent (14) (nous y reviendrons):

- (10) Mon souci *principal*, dans cette histoire, est de mourir à l'abri du regard de mes parents (H. Guibert, À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, Frantext) vs Mon principal souci, dans cette histoire, est de mourir à l'abri du regard de mes parents
- (11) Mon premier objectif est de.../Mon objectif premier est de...
- (12) Mon premier (vs deuxième/troisième) objectif est de...
- (13) Mon objectif premier (vs secondaire, annexe/*deuxième) est de...
- (14) Ma première robe/voiture vs *ma robe/voiture première

Quant à primordial, il se place principalement après le nom 13 :

(15) Une institution joue, dans ce contexte, un rôle *primordial* : la Cour de justice des Communautés européennes (*Monde diplomatique*) vs *un *primordial* rôle

Enfin, les trois adjectifs sont réfractaires à la graduation superlative ou comparative :

- (16) *Mon très premier objectif/*Mon objectif très (principal/primordial)
- (17) *Mon objectif plus (principal/primordial) vs (important) qu'urgent
- (18) *Lucie a un plus *premier* objectif que celui de sa sœur *vs* un plus important objectif...

Au plan sémantique, ils ne qualifient pas à proprement parler (cf. la présentation à ce volume), puisqu'il est difficile de paraphraser (19) par (20) :

- (19) Mon (premier) objectif (principal/primordial)
- (20) Mon objectif a une caractéristique/qualité : il est (premier/principal) (d'après les tests de M. Riegel, 1985)

En outre, l'irrecevabilité de (21) et (22) :

- (21) Comment est ton rôle?
 - *Mon rôle est (premier/principal) vs mon rôle est primordial
- (22) Quelque chose de *(premier/principal) vs quelque chose de primordial

montre qu'il est difficile de considérer le fait d'être *premier* ou *principal* comme un trait attaché à un individu, par contraste avec *primordial*. Corollairement, les dérivés nominaux ¹⁴ de ces adjectifs ne s'interprètent pas comme des noms de propriété au même titre que *blancheur* ou *gentillesse*, preuve qu'il est difficile de conceptualiser « dans l'absolu » ce qu'ils signifient.

Difficiles à ranger parmi les adjectifs qualificatifs, premier, principal et, dans une moindre mesure, primordial ne se rattachent pas non plus à la catégorie alternative

^{13.} Nous n'avons trouvé qu'une occurrence antéposée: Tantôt le souffle de la forge s'évanouit, quand une fulguration de haine en interrompt la prédominance sous le rapport de la vue, tantôt il bannit l'indésirable lumière en rétablissant le principe de son primordial pouvoir (T. Tzara, Personnage d'insomnie, Frantext).

^{14.} Qui sont inexistants dans le cas de primordial ou rares (premier : primauté, primarité ; principal : principal toutefois donne lieu à la nominalisation le principal dans des usages spécialisés (fiscalité, droit) ou pour des titres administratifs (un principal de collège). Le TLF signale également un emploi où la valeur serait « neutre » dans Dans le quatrième quart de la seconde elle lui fit la confidence du principal de sa vie (Jouve) et dans la locution verbale le principal (c') est de + inf/que, sur lesquels nous reviendrons (cf. 2.1. et 2.2.2.).

des déterminants, souvent appelée à la rescousse pour régler les cas « litigieux ». J. Goes (1999 : 211-13), par exemple, aborde les « ordinaux » dans un chapitre intitulé « déterminants qui ont des traits adjectivaux » qui englobe indifféremment *quelques*, *plusieurs*, *autre*, *même*, *un* et les cardinaux. Le motif syntaxique qui est invoqué est la position qu'occupent, dans un SN, ces unités par rapport au nom – indiquée par (–3) ou (–2) – qui les rapprocherait des déterminants :

(23) La première jolie petite robe de Lucie était signée Isabelle Marant.

Encore faudrait-il, pour que l'argument soit fondé, que les ordinaux (ainsi que *principal* et *primordial*) puissent effectivement jouer le rôle de déterminant, comme *quelque* ou *trois* au statut ambivalent de déterminants-adjectifs. Ce n'est pas le cas ¹⁵:

- (24) Les trois mousquetaires/Trois mousquetaires...
- (25) Les *quelques* étudiants qui ont raté leurs examens en juin les repasseront en septembre *vs Quelques* étudiants, qui ont raté leurs examens en juin, les repasseront en septembre
- (26) *(*Premier/principal/primordial*) objectif a été atteint par la politique gouvernementale ¹⁶

Dans une hypothèse alternative, D. Bolinger (1967 : 19) suggère que les adjectifs non prédicatifs, du type de *main*, *first*, *prime*, *sole*, sont des intensifieurs du déterminant *the* du fait que « all of them carry meanings that are often expressed by accenting the word *the* » ce qu'illustre l'équivalence paraphrastique entre :

(27) He is the prime suspect (28) He is THE suspect (exemples de D. Bolinger, 1967)

Ce type d'adjectif modifierait ainsi le déterminant the « in the sense of importance ».

Or cette hypothèse ne vaut pas pour *premier*, *principal* et *primordial*. D'abord parce que ces adjectifs modifient d'autres déterminants que le défini (29-30) sans être paraphrasables suivant les modalités de (27) :

- (29) *Un premier* suspect est venu faire sa déposition vers 15 h.
- (30) Je ne viendrai pas à la soirée pour deux raisons principales
- (31) *Une* raison *primordiale* motive mon refus : ...

Au contraire, l'accent d'insistance met en contraste la quantité de N avec ce qu'elle aurait pu/dû être :

- (32) UN (et non pas deux, trois, ...) suspect est venu faire sa déposition vers 15 h.
- (33) Je ne viendrai pas à la soirée pour DEUX (et non pas une, trois, ...) raisons
- (34) UNE (et non pas deux, trois, ...) raison motive mon refus...

Ensuite, ces adjectifs ne modifient pas la référence ¹⁷ comme cela est prévu par D. Bolinger (*ibid*.). La première/principale raison ou la raison première/principale/

^{15.} Ces constructions ne sont même pas envisageables dans le cas de *primordial* du fait de sa post-position systématique.

^{16.} La construction sans déterminant est possible, comme l'observe notre relecteur, dans des constructions détachées, mais dans des contextes d'anaphores et assorties d'une reprise pronominale : *Principal objectif du gouvernement, la sécurité...*

^{17.} ie du contenu notionnel du nom (cf. M. Riegel et al., op. cit.: 182, 356).

primordiale est toujours une raison, ni plus ni moins. S'ils le faisaient, ils devraient théoriquement s'appliquer à tout type de N comme semble le faire l'adjectif modal vrai (35), ce qui n'est pas le cas (36):

- (35) La *vraie* raison, un *vrai* con, la *vraie* Lucie, une *vraie* bagnole, une *vraie* dévotion, une *vraie* robe de couturier
- (36) *un principal con, *la principale Lucie, *une bagnole primordiale, *une (principale) dévotion (primordiale), *une (principale) robe de couturier (primordiale)

Il n'y a donc pas lieu de rattacher *premier*, *principal* et *primordial* à la catégorie des déterminants, d'autant moins qu'ils ont des propriétés, évoquées dans la présentation générale à ce numéro, susceptibles de fonder une classe alternative aux adjectifs qualificatifs et relationnels. Premièrement, ils tolèrent, exception faite de *principal* (*cf.* J. Giry-Schneider, 1997 : 34), un système de gradation « parallèle », *premier* admettant des formes d'intensification en *tout*, *tout tout*, *bon*, voire *grand*, *primordial* en *vraiment* (40), *si* (41) ainsi que des adverbes en *-ment* (42) et *tout* à *fait* :

- (37) La toute première fois, toute toute première fois... (chanson de J. Mas), vs *Lucie est toute toute jolie
- (38) Au 100 m, M. Greene est arrivé bon premier 18 vs *Lucie est bonne jolie
- (39) J'arrive régulièrement *grand* dernier sur le ponton (B. Cendrars, cité par Damourette & Pichon, § 2578)
- (40) La nuit venait de l'arracher aux chaudes ténèbres maternelles : il avait peur, je pense, et rien, pas même la nuit, pas même la mort, ne remplacerait pour lui cet asile *vraiment* primordial (...) (M. Yourcenar, *Alexis ou le traité du vain combat*, Frantext)
- (41) (...) il s'agissait non d'un chiffon trivial mais du pli si primordial (G. Perec, La disparition, Frantext)
- (42) ... cet asile tout à fait/réellement/absolument primordial

Deuxièmement, ils sont bivalents comme le mettent en évidence les paraphrases des dictionnaires, premier : « qui vient avant tous les autres » (Petit Robert), principal : « essentiel, le plus important parmi plusieurs choses ou plusieurs personnes » (TLF), ce qui explique que leurs emplois isolés dans le premier/principal objectif suscitent des questions du type de premier/principal par rapport à quoi ?

Troisièmement ils *présupposent un ensemble*. Des SN tels que *le principal dirigeant de l'Alliance du Nord* ou *le premier mari de Jeanne* présupposent qu'il y a plusieurs dirigeants et que Jeanne a eu *plusieurs* maris. *Primordial* est un peu à part, malgré une définition (« qui est le plus ancien le premier, qui est à l'origine ») qui le rattache aux deux autres, car il ne présuppose pas la pluralité, comme l'illustrent (43) et (44) :

- (43) Dans cet état bizarre (...), ils retrouvent le verbe primordial, le verbe qui a fait jaillir la lumière des antiques ténèbres (T. Gauthier, Le roman de la momie, Frantext)
- (44) J'aurais voulu être dans un œuf préhistorique où se serait formée la vie primordiale (A. Kimhi, Suzanne la pleureuse)

^{18.} C. Guimier (cp) nous a fait observer que cette forme de modification de premier était contrainte et sans doute réservée aux verbes de type arriver. Cf. *La bonne première fois que je l'ai rencontré, il était souriant.

Qui plus est, il intègre difficilement les constructions partitives (cf. notre présentation générale) en SN_1 de SN_2 ou SN_1 d'entre 19, dans lesquelles s'insèrent parfaitement les deux autres adjectifs, preuve qu'eux sont bien partitifs :

(45) Le (premier/principal/*primordial) des trois objectifs/de ces trois objectifs...

Nous laisserons donc désormais *primordial* de côté, qui est apparu en cours de route comme beaucoup plus conforme aux adjectifs qualificatifs « standard » que ses prétendus synonymes et qui ne partage pas le trait de partitivité – original – qu'il nous intéresse de mettre en lumière à travers cette étude de cas. Il s'agit maintenant de mettre en évidence ce qui distingue *premier* de *principal*.

2. Premier vs principal : qu'est-ce qui fait la différence ?

Trois caractéristiques morpho-syntaxiques et sémantiques opposent, symptomatiquement, premier et principal.

2.1. La relative complémentarité de premier et principal : quelques observations

Au plan morpho-syntaxique, ils se distinguent par les formes de dérivation ou de figement auxquels ils prêtent, le cas échéant. Le fait (cf. 1.2., et note 12) que principal et premier ne donnent pas lieu à des dérivés nominaux s'interprétant comme des noms de propriété (type blond/blondeur, efficace/efficacité, etc.) n'interdit pas pour autant les formes de « nominalisation ». Principal en connaît quatre emplois ²⁰, dont les deux plus courants désignent, d'une part, la « personne la plus importante par son rang ou son influence » (46-47), et, d'autre part, « ce qui est essentiel ; le plus important » (TLF) (48-49) :

- (46) (...) le principal du conseil, par l'advis de tous, demanda à Ursace s'il vouloit permettre à son amy de mourir (H. d'Urfé, L'astrée, Frantext)
- (47) Et ce que lui avait fait entrevoir *le principal du collège* dépassait de si loin tout ce qu'il avait pu ambitionner pour sa descendance qu'en comparaison la condition d'instituteur faisait à peu près la même figure que celle de paysan à côté de celle d'instituteur (C. Simon, *L'acacia*, Frantext)
- (48) Dans le quatrième quart de la seconde, elle lui fit la confidence du principal de sa vie (Jouve, TLF)
- (49) Des tréteaux, deux rideaux et quelques nuages blancs composent le principal du décor de cette farce qui fait recette chez les hommes mais laisse les femmes songeuses. (DW 1998)

Il en résulte d'ailleurs deux locutions, l'une verbale : *le principal (c')est de/que (50-51)* et l'autre adverbiale, *pour le principal (52)* :

(50) Le principal, c'est que Lucie aille mieux

^{19.} Sur la partitivité de ces structures, cf. J.-C. Milner (1978), D. Godard (1988), P. Sleeman (1996), G. Kleiber (2001). Pour une étude syntaxique des adjectifs partitifs, on se reportera à l'étude de P. Sleeman.

^{20.} Le principal désigne également, d'après le TLF, le capital (par opposition aux intérêts) (cf. le fameux Je vous paierai, foi d'animal/Intérêts et principal [La Fontaine]) ou un jeu d'orgue.

- (51) Lucie va beaucoup mieux, c'est le principal
- (52) Des gens de théâtre et de cinéma composaient, pour le principal, la clientèle, de sorte que, en toute conscience, je mis en veilleuse mes scrupules financiers.

Par contraste, *premier* ne tolère pas cet emploi « absolu » (53). Quant à ses dérivés substantifs, ils varient en genre, contrairement à ceux de *principal* (54-59) :

- (53) *Le premier (c')est de/que...
- (54) J'ai assisté à la première de Médée à Avignon
- (55) Résultats de *la première*, cinq partants. Arrivée : Flèche d'azur en tête devant Pieds agiles
- (56) Je voyage toujours en première
- (57) Ne restez pas en *première*, passez la seconde²¹
- (58) Ma nièce Lucie entre en première à la rentrée
- (59) J'habite au premier

ce qui oblige à les considérer comme des SN à nom ellipsé. Ils renvoient par ailleurs assez systématiquement à ce que J. Lyons (1980) appelle des *entités de deuxième ordre* ²² (*i.e.* noms d'événements, processus, états de choses localisés dans le temps, tels *représentation*, *course*) ou à ce qui apparaît comme des « hiérarchies » ²³ (vitesses, classes SNCF, etc.), c'est-à-dire des entités qui impliquent une linéarité temporelle et/ou spatiale ²⁴.

Autre différence syntaxique significative entre les deux adjectifs : ils ne s'inscrivent pas dans les mêmes structures partitives. En particulier, le SN_2 désignant l'ensemble présupposé par *principal* peut être singulier (48-49), ce qui n'est pas envisageable pour *premier* (60-61) :

- (60) ... *elle lui fit la confidence du premier de sa vie
- (61) Des tréteaux, deux rideaux et quelques nuages blancs composent *le premier du décor de cette farce

La seconde série de différences entre *premier* et *principal* tient aux contraintes de sélection *a priori* complémentaires qu'ils font peser sur le nom de leur SN. Il suffit, pour s'en convaincre, de mesurer la longueur des articles de dictionnaire qui leur sont consacrés ainsi que le nombre et la variété des noms qui leur sont accolés. À ce point de vue, *principal* serait le plus sélectif des deux dans la mesure où le *TLF* ne l'associe qu'à deux types de nom (les choses et les personnes). Cette manière de présenter les choses reste cependant trop générale car *principal* ne modifie pas tant des noms de « personne » comme il est dit (62) que des noms de « rôle » ou de « fonction » comme le suggère d'ailleurs la liste du TLF elle-même (*acteur*, *auteur*, *chef*, *conseiller*, *personnage*, *représentant*) et l'usage (63-64):

(62) *Le principal homme

^{21.} L'ellipse de position vaut aussi pour l'escrime ou la danse, d'après le TLF.

^{22. «} Par entités du deuxième ordre, on entendra les événements, les processus, les états de choses, etc. localisés dans le temps, dont on dit en français qu'ils surviennent ou qu'ils ont lieu, et non qu'ils existent » J. Lyons (1980 : 78).

^{23.} Cf. infra 2.1.3.

^{24.} Ce sont d'ailleurs ces deux dimensions qui se retrouvent lexicalisées dans les locutions adverbiales en premier lieu et dans un premier temps.

- (63) Le *principal* (informateur de police, responsable, instigateur, intéressé, transbordeur, ami, rival, producteur, investisseur, adversaire, fournisseur, parraineur, dirigeant, actionnaire, challenger, bénéficiaire, sponsor, concurrent, dirigeant, ennemi, négociateur, coupable, suspect, partenaire)
- (64) Le (commanditaire, ennemi, intéressé, entraîneur, professeur) principal

Quant aux noms dits de « choses », ils sont également limités, comme le montre l'impossibilité de SN tels que sa *(principale) robe *(principale) ou sa *(principale) promenade *(principale) et se subdivisent en deux sous-catégories : d'une part, les noms de « lieux », auxquels principal se postpose (65-69) et, d'autre part, ceux d'entités ²⁵ de troisième ordre (action, activité, affaire, circonstances, etc.) (70-71) :

- (65) (Le/la) escalier/pont/porche/espace/entrée principal(e)
- (66) Le (principal) bâtiment/établissement/centre/quartier (principal)
- (67) La (principale) ville/rue/route (principale)
- (68) Le *principal* secteur touché sera celui des composants, qui passe entièrement à la trappe. (*DW* 1998)
- (69) Le continent s'arrête d'ailleurs à Shippegan, principal port du Nouveau-Brunswick, encombré de morutiers et de bateaux-usines prêts à convoyer vers le Japon les tonnes de crustacés pêchés au long de la côte. (DW 1998)
- (70) Car c'est là l'intérêt principal de cet ouvrage : illustrer des peintres fort peu connus et sur lesquels il est difficile de trouver une documentation photographique. (DW 1998)
- (71) « La poupée Barbie, écrit Marie-Françoise Hanquez-Maincent qui vient de consacrer sa thèse à *Barbie, la poupée totem*, est l'outil par lequel l'enfant exprime son souci principal : "l'appel de l'aîné", le véritable moteur de l'enfance. » (DW 1998)

L'emploi de *premier* avec certains de ces noms est sinon impossible (72-75), du moins bizarre. En tout cas, il nécessite un complément d'information (76-77) :

- (72) *(Le) escalier/pont²⁶/porche/espace/entrée premier(-ière)
- (73) *Le bâtiment/établissement/centre/quartier premier
- (74) ??(Le) premier escalier/pont/porche/espace/entrée
- (75) ??Le premier ennemi/ami/rival
- (76) (Le) premier escalier/pont/porche/espace/entrée sur votre droite/à gauche
- (77) Mon premier ennemi/ami/rival/le premier ennemi/ami/rival auquel j'ai été confronté

Il est, en outre, parfaitement recevable avec les noms « de personne ou de choses » que *principal* exclut : *le premier homme/les premiers hommes, sa première robe, sa première promenade*. Qui plus est, son éventail d'emplois est beaucoup plus ouvert que ceux de *principal* :

- (78) La première (*principale) ride/dent/automobile
- (79) Les premières (*principales) neiges/pluies/chaleurs
- (80) La première (*principale) minute/seconde/année/semaine
- (81) Le premier (*principal) mot/la première (*principale) parole
- (82) Le premier (*principal) métro/train

^{25. «} Par entités du troisième ordre, on entendra des entités abstraites telles que les propositions qui sont en dehors du temps et de l'espace » (J. Lyons, 1980 : 78).

^{26.} Il s'agit ici des « ponts » des navires.

(83) Le premier (*principal) ténor, violon/danseur

Troisième différence : premier et principal se rattachent à des ensembles d'unités lexicales bien distincts. Premier participe de l'ensemble des unités dites « ordinales » comprenant second/deuxième, troisième, ..., vingt-millième, ... dernier. Cet ensemble est non fini comme l'est l'ensemble des nombres, ce qui ne signifie pas qu'il puisse accueillir d'autres unités que les « ordinaux ». Il est « borné » par les deux éléments extrêmes que sont premier et dernier. En outre, les unités qui le composent sont ordonnées suivant les caractéristiques d'asymétrie, de transitivité et de connexité dégagées par B. Russell (éd. 1991), J. Lyons (1978), D. Cruse (1986) (exposées dans notre introduction générale). Autant d'éléments qui, ajoutés à la non-gradabilité vue plus haut, permettent de considérer cet ensemble d'unités comme une hiérarchie (J. Lyons)²⁷ ou un rang (D. Cruse).

Il en va différemment pour *principal*, qui s'inscrit dans des contrastes *binaires*, en opposition notamment avec *secondaire* ou *accessoire*, qui sont considérés comme ses antonymes. Ensuite, la relation qu'il établit, si elle est asymétrique et transitive, n'implique pas de connexité entre les éléments concernés, donc pas de succession stricte. Troisième différence, enfin, si le passage de *premier* à *second* opère, comme l'observe D. Cruse (1986 : 192), de manière *discontinue* (*cf.* la non-gradabilité), ce n'est pas le cas de celui de *principal*. Pour preuve, il est plus facile d'objecter à quelqu'un qui dit A₁ et A₂ B₁ que B₂ :

- (84) A₁: La rue P. Michaux est *la première* perpendiculaire à la place J. Moulin B₁: Non, ce n'est pas la *première* mais la seconde
 - A₂: La *principale* rue de Metz est la rue Serpenoise
 - ?B₂: Non ce n'est pas la rue *principale* mais une rue secondaire/Non ce n'est pas la rue Serpenoise mais la rue des Clercs

Nous allons y revenir.

2.2. Premier vs principal, deux types de partition

Partant des constructions et contraintes propres à *premier* et *principal*, on peut essayer de préciser leur sémantisme.

2.2.1. Premier

(85)

Étant donné son statut « hiérarchique », *premier* passe difficilement avec des noms d'entités massives (86) ou abstraites (87) mais bien avec ceux qui désignent des entités *discrètes* (cf. 78-83) :

- (86) ?? La première farine, ?? le premier vin²⁸
- (87) *La première beauté, gentillesse 29

^{27.} Par opposition aux « échelles » du type de {excellent, bon, moyen, mauvais, exécrable} (ex. de J. Lyons) dont les unités sont en nombre variable, influençables par le cotexte et graduables.

^{28.} Sauf s'il s'agit de sous-catégories...

^{29.} Des SN tels que *amour* semblent « discrétisés » par *premier*. *Un premier amour* s'interprète ainsi comme « une première relation amoureuse », « une première histoire d'amour », bref comme étant *borné*.

et d'autant mieux encore que ses noms adjacents renvoient à explicitement à des unités découpées dont l'existence est soumise à un principe de succession. C'est par exemple le cas des unités temporelles (seconde, minute, heure, année, etc.) ou spatio-temporelles (mot, phrase, paragraphe, chapitre, acte, etc.). Entrent également dans ce cadre les noms de moyens de transport (train, métro, bus). Comme ces unités sont, sinon identiques, du moins homogènes (cf. A.-M. Berthonneau, ce volume), le principe de discrimination le plus évident est leur « rang ».

Parmi les noms d'entités discrètes qui n'ont pas ces propriétés, il en est dont les occurrences apparaissent successivement et s'additionnent au fil du temps, comme les dents, les pas d'un enfant, les rides, les cheveux blancs chez l'adulte, etc. À cela s'ajoutent les entités qui ne sont pas habituellement conceptualisées de cette manière mais auxquelles *premier* confère, le cas échéant, le statut d'« occurrence-mère » bornant et conditionnant les autres. C'est le cas d'homme, automobile ou ordinateur, par exemple, qui, dans ces usages particuliers, sont précédés du déterminant défini et se réalisent, le plus souvent, au pluriel :

- (88) Dès la fin des années 20, les *premiers* moteurs diesels sortent de l'usine. (DW 1998)
- (89) Les premiers vêtements n'étaient que des peaux de bêtes qu'on tannait en les fumant. (P. Roth, *Pastorale américaine*)

tant il est vrai que L'occurrence originelle serait difficile à isoler ³⁰. En outre, *premier* peut y être employé « absolument », c'est-à-dire sans paraître incomplet ou susciter des questions du type de *premier de quoi/par rapport à quoi* ? Il recouvre alors certains emplois de *primordial* :

- (90) Il conviendra d'accentuer le rôle joué par l'interprétation ésotérique du personnage d'Adam dans la formation du mythe de l'homme *primordial*, archétypique (Philos., Relig., 1957, p. 42-12, *TLF*)
- (91) La formation du mythe du premier homme

Hormis la référence à l'occurrence-mère, *premier* dans les SN de noms discrets implique un *point de repère*, dû à sa bivalence, qui permet d'orienter la relation. En effet, dans la ligne de points ci-dessous, deux d'entre eux sont susceptibles d'être dits « premiers³¹ » :



il faut décider de celui qui fera office de « borne initiale ». Cette borne est liée au type de nom adjacent à *premier*, comme on vient de le voir, mais aussi au type de situation dans lequel le référent du SN de *premier* est impliqué. Ainsi dans :

(92) Lucie a eu une/sa première voiture à 21 ans

^{30.} Encore que pour *L'homme*, cela relève, d'une certaine façon, des croyances... Le *TLF* restreint l'emploi de *le premier homme* à la « chronologie de l'histoire judéo-chrétienne ».

^{31.} Dans ce cas particulier, celui de gauche sera plus naturellement considéré comme tel, étant donné que la lecture impose ici son « sens ».

la série des voitures de Lucie s'interprète *temporellement*, compte tenu de ce que l'on sait sur le caractère « périssable » des voitures. Par contraste, l'ensemble des rangs dont il est question dans :

(93) La plupart des athlètes, rangés autour de la balustrade, et les amateurs assis au premier rang, soutinrent bien, à l'envi les uns des autres, qu'il avait été tombé selon toutes les règles énumérées dans la charte (Cladel, Omprailles, 1879, TLF)

est entendu spatialement vu le nom de *rang*. Qui plus est, la question de l'orientation de la série est donnée ici par l'élément fonctionnellement saillant qui motive l'ordonnancement en rang, à savoir le lieu du spectacle (scène, terrain de sport, etc.).

2.2.2. Principal

Le fait que *principal*, contrairement à *premier*, ne repose pas sur la discontinuité et la succession rend compte de la relative complémentarité entre les deux adjectifs. D'abord, ce fait explique son emploi « absolu » dans les locutions verbale et adverbiale *le principal* (c')est que/de, pour le principal ou substantivé comme dans *le principal de ma vie*/du décor où il réfère d'une manière qu'on pourrait dire *massive*. En effet l'expression *le principal de ma vie* ne renvoie pas à une période, bien délimitée dans le temps, de la vie du locuteur mais à plutôt à un ensemble de faits marquants, sélectionnés abstraction faite de toute considération temporelle.

Deuxièmement, sa co-occurrence assez systématique avec les noms qualifiés plus haut de noms de rôle ou de fonction éclaire également sa valeur sémantique, dans la mesure où *principal* ne les admet pas tous. Par exemple, il ne peut s'adjoindre à des noms tels que *violon*, *ténor*, *danseur*, etc. :

(94) ? Le principal violon 32, ténor, danseur vs le premier violon, ténor, danseur

Et pour cause. La différence entre les premiers et les seconds violons tient à ce que la partie qu'exécutent les premiers a plus de notes à l'aigu que celle des seconds. Autrement dit, cette différence est quantifiable (en l'occurrence, chacun exécute une partition distincte), donc, d'une certaine façon, objectivable. En outre, elle implique la complémentarité des deux « catégories » de violons. Par contraste, les noms de rôle coïncidant avec principal ne désignent pas des fonctions aux limites aussi nettes ³³. D'abord, parce que celles-ci émanent d'un faisceau de critères hétérogènes, quantitatifs et qualitatifs, objectifs mais aussi (et peut-être même surtout) subjectifs. Par exemple, le principal suspect dans une affaire peut l'être sur la base de données « quantitatives » (nombre de présomptions, preuves, témoignages l'accusant) mais aussi qualitatives (gravité des faits reprochés, fiabilité des témoins, etc.). Ensuite, l'existence des couples principal/principal-adjoint et chef/chef principal montre qu'une même fonction peut être partagée, avec des recoupements, délégations possibles, etc. ³⁴, la seule différence étant que l'un (le principal ou le chef principal) est responsable devant l'état, la loi, etc. Enfin, les fonctions d'un chef principal ou d'un principal varient

^{32.} Si cette appellation n'est pas impossible, elle est beaucoup moins répandue que celle de soliste.

^{33.} D'ailleurs, ces noms renvoient eux-mêmes à des notions relatives : p. e. celles d'ami, ennemi de la liste (75).

^{34.} Ce qui ne l'est pas dans le cas des premier/second violons.

d'un poste à l'autre, alors que la tâche d'un premier violon est identique qu'il joue dans un quintette à cordes, dans un orchestre de chambre ou symphonique.

Pour ce qui concerne les noms de « lieu », évoqués plus haut (cf. 2.1.2), la diversité apparente (grosso modo, en termes de voies d'accès vs « milieu ») ne doit pas masquer leur point commun à savoir que, similairement aux noms de « fonction », ils désignent des entités qui ne sont pas homogènes d'une part et qui sont, d'autre part, susceptibles d'être appréhendées sous des angles multiples. Par exemple, la rue principale 35 d'une ville est caractérisée comme telle en vertu de ses dimensions, de son passage, du nombre (peut-être même du type) d'habitations et de commerces qui y sont implantés. De même, un escalier principal se distingue des escaliers dits de secours ou de service par son emplacement (visibilité, accessibilité), par son passage et son type d'usagers. Enfin, le principal établissement thermal d'une région sera fonction de sa capacité d'accueil, de la diversité de soins qui y sont prodigués, de la modernité des installations, etc. Dans ces trois types d'emplois, la frontière entre ce qui est principal et ce qui ne l'est pas est floue, par opposition à celle que marque au contraire premier. Pour l'expliquer, en partie du moins, on rappellera que principal était un adjectif relationnel, dont les emplois initiaux sont paraphrasés par le Dictionnaire historique de la langue française, par « du prince » 36 :

(95) En l'helme principal (chanson de Roland, DHLF) ≈ heaume du prince

Ainsi, initialement, un SN dét+N+principal désignait-il une entité appartenant au prince³⁷. De là, on peut dire qu'originellement une entité principale était telle, dès l'instant où, au sens large, elle relevait (i.e. était perçue concrètement comme) du domaine princier, ce qui suffisait en soi à la distinguer de ses congénères. Or, dès l'instant où l'adjectif principal a élargi son domaine d'application à des noms de choses, autres que ceux de l'attirail princier, et de personnes, la relation « au prince » a dû également se modifier, ne serait-ce que parce qu'il ne devait plus être possible de la considérer comme une relation d'appartenance dans le sens strict qu'elle avait au départ. Si l'on admet cependant qu'il en subsiste peu ou prou quelque chose dans le sens et les emplois actuels de *principal*, on peut considérer qu'un SN de forme dét + (principal) N (principal) institue un rapport entre un N et quelque chose qui lui est extérieur. D'autre part, si ce rapport a pu émaner/être perçu, au départ, comme étant celui d'une autorité politique suprême 38, autant dire sans appel 39, cet aspect transparaît dans l'idée de subjectivité, donc d'arbitraire, qu'on continue aujourd'hui à associer à principal 40. Enfin, le fait que principal serve peut-être à distinguer/faire ressortir une entité de son ensemble d'appartenance davantage qu'à la situer par

^{35.} Qui a pour synonyme grand-rue.

^{36.} Le *DHLF* signale qu'il s'agirait d'un sens isolé et qu'au début du XVII^e siècle, *principal* exprime « ce qui est le plus important, qui vient en première ligne, en parlant d'une chose, puis d'une personne ».

^{37.} Ou encore « typique d'un prince », selon la paraphrase proposée par A. Mélis-Puchulu (1991 : 48 et seq.).

^{38.} Le prince est défini par le PR comme celui qui possède une souveraineté et qui exerce le pouvoir réel.

^{39.} Ce qu'on retrouve dans une expression semi-figée comme le fait du prince.

^{40.} C'est ainsi que B. Larsson (1994 : 80 et seq.) prête à principal l'idée de « norme reconnue et non controversée ».

rapport à lui, contrairement à ce que fait *premier*, est à corréler avec l'absence d'unité lexicale propre à exprimer le « non principal » et le fait que celles qui sont utilisées comme élément d'opposition à l'adjectif soient empruntées à d'autres hiérarchies (secondaire), sinon apparaissent isolées (accessoire). En d'autres termes, l'ensemble construit par *principal* n'aurait qu'une importance très secondaire.

2.2.3. Recouvrements

Il y a néanmoins une catégorie de noms sur lesquels *principal* et *premier* se recouvrent, à savoir les noms d'entités abstraites tels que *objectif*, *raison*, *motif*, *point*, *préoccupation*. En effet, tous ces noms se modifient avec l'un ou l'autre des deux adjectifs sans différence sémantique marquée :

- (96a) Le principal objectif de cet exposé...
- (96b) Le principal motif/la principale raison (de ce refus)...
- (97a) L'objectif principal de cet exposé...
- (97b) Le motif principal/la raison principale (de ce refus)...
- (98a) L'objectif premier de cet exposé...
- (98b) Le motif premier/la raison première (de ce refus)...
- (99a) Le premier objectif de cet exposé...
- (99b) Le premier motif/la première raison (de ce refus)...

On l'a vu plus haut, avec (85):

- (85) A_2 : La principale rue de Metz est la rue Serpenoise
 - ? B₂: Non ce n'est pas la rue principale mais une rue secondaire/Non ce n'est pas la rue Serpenoise mais la rue des Clercs

il est difficile de réfuter la séquence A₂. On en comprend maintenant mieux les raisons, qui tiennent ici à ce que *principal* n'établit pas de frontière nette entre principal et « non-principal » d'une part, et qu'il repose sur un faisceau de critères qui ne sont pas nécessairement objectifs. Dans le cas de (96-99), le flou et la subjectivité sont accentués par le fait que les noms adjacents à l'adjectif sont des entités du 3^e ordre, suivant la typologie de J. Lyons déjà évoquée (*cf.* note 24), autrement dit des entités elles-mêmes impossibles à borner et partant à « hiérarchiser ».

Or, il est intéressant d'observer que *premier* n'est pas non plus insensible à ces noms. S'il continue, en leur présence, à instaurer une « hiérarchie » au sens vu plus haut, celle-ci diffère de celles de (100) :

(100) Le premier nom sur la liste, la première (dent, voiture de Lucie)

En effet, les énoncés comprenant ces SN peuvent être déclarés vrais ou faux, après vérification de l'ordonnancement des noms, dents et voitures en question dans la réalité extra-linguistique. Par contraste, l'ordonnancement d'objectifs, de raisons, préoccupations, etc. est « une vue de l'esprit » dans la mesure où ces noms désignent des entités abstraites, c'est-à-dire immatérielles, intangibles. L'une des manières dont celles-ci peuvent se « concrétiser » consiste à les énoncer. Dès lors, leur ordonnancement tel qu'il apparaît en (99), résulte de l'obligation dans laquelle se trouve le locuteur d'énumérer, de linéariser lesdits objectifs, motifs, etc. quand il travaille à la lisibilité de son propos, dans un souci formel et pédagogique de clarté. En l'occurrence, l'énumération, la linéarisation de ce genre d'entités ne peuvent avoir de « réalité » que discursive. Autrement dit, l'occurrence de mon premier objectif ou de le

premier point de ma démonstration coïncidera avec leur énoncé. C'est ainsi que, dans certaines formes d'énoncés, premier est performatif 41, ce que ne peut pas être principal. Mais il rejoint principal dans la mesure où l'énoncé de SN tels que premier objectif, point, motif ne se prête pas aisément à la réfutation, étant donné les caractéristiques qui viennent d'être rappelées, comme le montre :

- (102) A. Le premier objectif de mon exposé consistera à démontrer que...
 - *B. Non, ce n'est pas le premier, c'est le second

qu'on comparera à (84). Cela n'a rien de surprenant si l'on admet qu'en dehors de la situation d'énonciation de (102), il est impossible de « borner » ces entités.

Conclusion

Au terme de ce travail, il ressort que, des trois adjectifs « synonymes » considérés au départ, l'un, primordial, se révèle assez proche des adjectifs dits qualificatifs, tandis que premier et principal n'ont donc pas grand chose en commun avec eux. En revanche, ils montrent des propriétés plus inédites telles que la bi-valence, la gradualité parallèle, la partitivité, voire la performativité, dont les études générales sur l'adjectif ne rendent pas compte mais qui accréditent l'idée d'une classe alternative dont il a été question dans la présentation générale à ce volume.

Par delà leurs similitudes, premier et principal sont surtout complémentaires. Premier émane, en effet, d'une hiérarchie stricto sensu, à la différence de principal, ce qui explique certaines des contraintes qu'ils imposent chacun à leurs noms adjacents ainsi que la façon dont ils permettent de conceptualiser le rapport de tout à partie : si premier semble « mettre au même plan » tout et partie, principal privilégie la partie sélectionnée et relègue à l'arrière-plan le tout ; si premier implique, apparemment, des entités comptables liées dans un rapport de succession, principal opère de manière plus « massive » et sur des entités aux contours flous. L'étude des autres adjectifs du français désignant des « têtes de série » : favori, préféré, aîné 42, aiderait sans doute à éclairer ces rapports.

^{41.} C'est G. Kleiber qui a gentiment attiré notre attention sur ce point. Qu'il en soit ici remercié.

^{42.} Dont l'atypicalité a déjà soulignée par J. Giry-Schneider (1997).

Bibliographie

BARTNING I. (1980) Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français, Stockholm, Almqvist & Wiksell international.

BATH D.N.S. (1994) The Adjectival Category. Criteria for Differenciation and Identification, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins Publishing Company.

BOLINGER D. (1967) Adjectives in English: attribution and predication, Lingua 18: 1-34.

CRUSE D.A. (1986) Lexical Semantics, Cambridge, Cambridge U.P.

GIRY-SCHNEIDER J. (1997) Sur quoi peut porter un adjectif épithète? L'expression du temps et de l'aspect dans les groupes nominaux, *Langages* 126 : 11-38.

GOES J. (1999) L'adjectif entre nom et verbe, Paris-Bruxelles, Duculot.

KLEIBER G. (2001) Indéfinis : lecture existentielle et lecture partitive, in G. Kleiber, B. Laca, L. Tasmowski (éds), *Typologie des groupes nominaux*, P.U. Rennes, 47-97.

LARSSON B. (1994) La place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive, Lund, Lund UP.

LEEMAN D. (1992) Deux classes d'adjectifs en -ble, Langue française 96 : 44-64.

LYONS J. (1978) Éléments de sémantique, Paris, Larousse.

LYONS J. (1980) Sémantique linguistique, Paris, Larousse.

MARTIN R. (1986) Le vague et la sémantique de l'adjectif. Réflexion sur l'adjectif antéposé en français, Quaderni di semantica, II/2: 246-63.

MELIS-PUCHULU A. (1991) Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de « relation », Lexique 10, 33-60.

MENNINGER K. (1969) Number Words and Number Symbols, A Cultural History of Numbers, Cambridge-London, MIT press.

MILNER J.-C. (1967) Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne, QPR 84 : 275-285.

NOAILLY M. (1990) Le substantif épithète, Paris, PUF.

RIEGEL M. (1985) L'adjectif attribut, Paris, PUF.

RIEGEL M. et al. (1994) Grammaire méthodique du français, Paris, PUF.

RUSSELL B. (éd. 1991) Introduction à la philosophie mathématique, Paris, Payot.

SCHNEDECKER C. (2000) « Ordres » des ordinaux pronominaux, Travaux de linguistique 41 : 7-34.

SCHNEDECKER C. (2001a) Être second ou deuxième; qu'est-ce qui fait la différence?, in H. Kronning, C. Norén, B. Novén, G. Ransbo, L.-G. Sundell & B. Svane (éds), Langage et référence, Mélanges offerts à Kerstin Jonasson, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, 583-593.

SCHNEDECKER C. (2001b) Premier, second et dernier: des ordinaux peu ordinaires, Le Français Moderne LXIX/1:21-38.

SCHNEDECKER C. (à par.) De François premier à la troisième Gilberte en passant par la seconde Julia Roberts : que fait le nom propre avec les ordinaux ? Revue Romane.

SLEEMAN P. (1996) Licensing Empty Nouns in French, Amsterdam, Presses universitaires.